

LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP



Accueillir un stagiaire en situation de handicap à Cosmed

Procédures d'accueil Handicap

1-Organisation

2-Modalités d'accompagnement

- Handicap moteur
- Handicaps sensoriels
- Handicap mental
- Handicaps psychiques
- Maladies invalidantes
- Autres handicaps et troubles

3-Partenaires et contacts utiles

Introduction

La Loi du 11 février 2005 portant sur **l'inclusion**, et pour « **l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées** » a mis en avant les principes de **non-discrimination** et de **droit à la compensation du handicap**.

La loi oblige les organismes de formation professionnelle à :

- Accueillir les personnes en situation de handicap en formation sans discrimination
- Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours

Les organismes de formation professionnelle doivent veiller à :

- Développer l'accessibilité des formations
- Développer la capacité des équipes à organiser la compensation du handicap des personnes en formation
- S'assurer de la bonne accessibilité des locaux

Chaque organisme doit définir et mettre en œuvre les aménagements nécessaires, afin de créer des conditions favorables pour l'accueil et l'apprentissage des stagiaires en situation de handicap en formation.

Ces aménagements portent sur :

- L'adaptation et l'aménagement de l'environnement de la formation
- L'adaptation des rythmes et des temps de formation
- L'adaptation des modalités pédagogiques, contenus, supports, outils

Procédures d'accueil Handicap à Cosmed

1). Organisation

- Prise de contact par le stagiaire ou l'employeur par mail ou par téléphone
 - Entretien individuel (téléphonique ou sur site) pour définir les modalités d'accueil et d'accompagnement du stagiaire
 - Mise en place des aménagements pour l'accueil du stagiaire le jour de la formation
- Contact référent handicap et pédagogique :
Saloua SALHI – formation@cosmed.fr – 04.42.16.63.82

2). Modalités d'accompagnement

→ Modalités d'accompagnement communes

- **Accessibilité et aménagement du lieu de la formation :**
 - Place de parking à proximité du centre
 - Salle de formation située au rez-de-chaussée, aménagée et proche de l'entrée du bâtiment
 - Sanitaires adaptés et proches de l'entrée du centre de formation
 - Transmission des informations en amont (transports, modalités d'accès, plan d'accès simplifié)
 - Accompagnement dans les déplacements
 - Cuisine adaptée pour les personnes à mobilité réduite
 - Visite du lieu du déroulement de la formation
 - Référent handicap présent sur le centre de formation

- **Aménagement de la formation :**
 - Transmission des contenus pédagogique en amont de la formation
 - Prise de contact avec les professionnels de la communication (interprète en langage des signes, etc.) pour anticiper les aménagements nécessaires
 - Temps de pause supplémentaires si nécessaire
 - Aménagement des horaires et fractionnement des sessions de formation
 - Accompagnement individuel

- **Aménagements pédagogiques :**
 - Supports et contenus pédagogiques mis à disposition sur ordinateur
 - Mise à disposition d'outils facilitant la communication (communication orale et écrite)
 - Adaptation des mises en situation (supports visuels, mises en situation pratiques et concrètes)
 - Envoi des supports pédagogiques en version numérique à l'issue de la formation
 - Equipe pédagogique sensibilisée au Handicap

→ Handicap Moteur

Le handicap moteur se caractérise par une aptitude limitée à se déplacer, à exécuter des tâches manuelles ou à mouvoir certaines parties du corps.



Incapacités ou capacités réduites : dans les mouvements, la marche, les transferts, les actes simples de la vie quotidienne, l'accessibilité au savoir et à l'information.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines	Aides animales
Se déplacer	Canne / béquille Déambulateur Fauteuil roulant	Tierce personne Transports spécialisés	Chien d'assistance
Conserver une posture (assis ou debout), porter des charges	Fauteuil ergonomique Fauteuil verticalisateur Table de formation réglable en hauteur ou inclinable		
Saisir et manipuler des objets	Pince de préhension Tourne page	Tierce personne	Chien d'assistance
Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Ordinateur avec clavier et souris adaptée Repose-bras et poignets Pupitre / support de documents Logiciel de dictée vocale	Tierce personne pour la prise de notes Interface de communication	

→ Handicaps sensoriels

- Handicap visuel

Le handicap visuel se caractérise par une perte de l'acuité visuelle pouvant aller jusqu'à la cécité.



Incapacités ou capacités réduites : dans la vie quotidienne, familiale et sociale.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines	Aides animales
Se déplacer	Repères sonores et podotactiles Signalisation avec code couleur Transports spécialisés	Tierce personne Instructeur en locomotion	Chien guide
Lire et écrire (personnes malvoyantes)	Loupe Lampe d'appoint Télé agrandisseur		
Lire (personnes non-voyantes)	Synthèse vocale Logiciel de reconnaissance de caractère		
Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Lampe d'appoint Clavier avec gros caractères Logiciel de grossissement de caractère et d'interface braille / plage et bloc-notes braille Machine à écrire le braille	Tierce personne pour la prise de notes	

- Handicap auditif

Le handicap auditif se caractérise par une perte partielle ou totale de l'audition.



Incapacités ou capacités réduites : .entendre, parler, maîtrise du langage, relations et socialisation, accessibilité au savoir et à l'information, communication, atteintes physiques (surcharge sonore, sécurité).

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines
Compréhension des messages et communication directe et oralisation	Casque amplificateur de voix Système haute fréquence (micro haute fréquence) Borne auditive Ardoise effaçable	Instructeur en langage des signes Interface de communication
Communication et formation à distance	Système de Visio interprétation	Instructeur en langage des signes
Communication écrite		Tierce personne pour la prise de notes

→ Handicap mental

Le handicap mental (déficience mentale / intellectuelle) se caractérise par une difficulté à comprendre, ainsi qu'une limitation de la rapidité et de l'efficacité des fonctions mentales sur le plan de la compréhension et de la cognition, entraînant un déficit du mode de réflexion et des capacités d'apprentissage



Incapacités ou capacités réduites : acquérir des connaissances et des compétences (problème de mémorisation, d'attention, d'abstraction et d'application des acquis - savoir-faire -), relations et socialisation, communication, autonomie.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines
Se déplacer et se repérer dans l'espace	Signalisation imagée avec code couleur Transports spécialisés	Référent handicap Désignation d'un référent dans le groupe de stagiaires
Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Utilisation d'un logiciel de modélisation conceptuelle Base de données d'images	Auxiliaire professionnel Tierce personne pour la prise de notes
Conserver une posture (assis ou debout), porter des charges	Fauteuil ergonomique Table de formation réglable en hauteur ou inclinable	

→Maladies invalidantes

Les maladies invalidantes représentent les troubles de la santé invalidant pouvant atteindre les organes vitaux. Ce sont des maladies organiques (pathologies cardiovasculaires, respiratoires, digestives, infectieuses ou immunitaires, endocriniennes, hématologiques, cancérologiques ou neurologiques)



Incapacités ou capacités réduites : restriction d'activité. Elles peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives. Constituent un handicap non visible.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines
Se déplacer	Canne / béquille	Tierce personne
	Déambulateur	Transports spécialisés
	Fauteuil roulant	Auxiliaire de vie
Conserver une posture (assis ou debout), porter des charges	Fauteuil ergonomique	
	Fauteuil verticalisateur	
	Table de formation réglable en hauteur ou inclinable	
Saisir et manipuler des objets	Pince de préhension	Tierce personne
	Tourne page	
Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Ordinateur avec clavier et souris adaptée	Tierce personne pour la prise de notes
	Repose-bras et poignets	
	Pupitre / support de documents	
	Logiciel de dictée vocale	

→ Handicap psychique

Le handicap psychique se caractérise par l'atteinte d'une pathologie mentale, entraînant des troubles dans la sphère de la vie sociale, affective. Peut entraîner une perturbation de la personnalité.



Incapacités ou capacités réduites : les personnes atteintes d'un handicap psychique souffrent d'un malaise qui peut se traduire par des comportements éloignés des conduites et codes sociaux habituels.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines
Se déplacer	Transports en commun ou transports spécialisés	Référent handicap Désignation d'un référent dans le groupe de stagiaires
Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Utilisation d'un PDA Communication par mail Consignes écrites	Auxiliaire professionnel Tierce personne pour la prise de notes

→Autres handicaps et troubles

Handicap	Situations problématiques
Polyhandicap : handicap grave à expression multiples, associant une déficience motrice et intellectuelle	Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes essentiels et actes de la vie ordinaire
Pluri handicap : association de plusieurs déficiences physiques ayant le même degré de gravité, empêchant de déterminer une déficience principale (incidences sur la prise en charge et l'accompagnement)	Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes essentiels et actes de la vie ordinaire Notion de sur handicap : aggravation d'un handicap existant par les difficultés relationnelles ou d'adaptation qu'il provoque
Troubles de la parole et du langage : perturbation durable et significative de la structuration du langage parlé	Difficultés de communication vocale
<p>Handicap cognitif : situation de handicap qui touche les personnes souffrant de dysfonctionnements neurologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦Autisme et troubles envahissant du développement (TED) ◦ Troubles cognitifs spécifiques développementaux (DYS : dyslexie, dysphasie...) ◦ Troubles cognitifs acquis (Traumatismes crâniens (association de troubles physiques, cognitifs, du comportement et de l'adaptation) ◦ Troubles cognitifs évolutifs de l'adulte (Sclérose en plaque, Alzheimer, Parkinson) 	<p>Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes essentiels et actes de la vie ordinaire</p> <p>Troubles graves de la communication</p> <p>Troubles spécifiques de l'apprentissage</p> <p>Troubles de la mémoire, de l'attention, des fonctions exécutives, du jugement, du raisonnement</p> <p>Atteinte motrice, sensorielle, sensitive, intellectuelle, troubles psychiques</p> <p>Maladie évolutive imprévisible</p>

PRESTATIONS d'APPUI SPECIFIQUES (PAS)

Bouches du Rhône

**Handicaps Mental, Psychique, Troubles Cognitifs,
Auditif, Visuel et Moteur**

Coordonnées des prestataires

HANDICAP PSYCHIQUE



AIX-EN-PROVENCE

Nom et prénom du contact principal pour envoi
des fiches de prescription : secrétariat Aix-En-
Provence : Mme Catherine DANIEL
29, chemin de Brunet
Rés. Brunet n°4 13090 AIX-EN-PROVENCE
04.42.20.90.05
aix@isatis.org

Site principal : 29, chemin de Brunet, Rés.
Brunet n°4, 13 090 AIX-EN-PROVENCE

Permanences :

ISTRES : Maison du Citoyen (CEC les heures
claires) – 2, chemin de la Combe aux fées -
13800

MARTIGUES : Hôtel de l'agglomération –
Rond-point de l'Hôtel de ville – 13500
MARTIGUES

AUBAGNE : La Boussole – 80, avenue des
sœurs Gastines – 13400 AUBAGNE

Professionnels :

Psychologue : Mme Laura BARTHELEMY &
Mme Sandra CARBONNEL
Conseillère en Insertion Socio-
professionnelle : Mme Maryline GUISSANO



ARLES

Nom et prénom du contact principal pour envoi
des fiches de prescription : secrétariat Arles : Mme
Michèle CROZET
Rue Charles Chaplin
Les bureaux de Fourchon
13200 ARLES
04.90.18.39.48
arles@isatis.org

Site principal : Rue Charles Chaplin, Les
bureaux de Fourchon - 13200 ARLES

Permanences :

CHATEAURENARD : Maison des services –
Place Voltaire – 13160 CHATEAURENARD

SALON DE PROVENCE : ESAT "Les Ateliers du
Merle" – 400 route Jean Moulin – 13300
SALON DE PROVENCE – 09 70 72 14 58

Professionnels :

Psychologue : Mme Stéphanie PLATON
Conseillère en Insertion Socio-
professionnelle : Mme Martha ANTOINE



MARSEILLE

Nom et prénom du contact principal pour envoi
des fiches de prescription : secrétariat
MARSEILLE : Mme Vanessa PISZEZ BRUEL
258, avenue du Prado
Le Goya
13008 MARSEILLE
04.91.22.02.83
marseille@isatis.org

Site principal : 258, avenue du Prado - Le
Goya - 13008 MARSEILLE

Professionnels :

Psychologue : Mme Laila BROCKWAY et Mme
Sophie PRUDHOMME
Conseillère en Insertion Socio-
professionnelle : Mme Julie CHAUVIN et
Mme Marion GRIMAL

HANDICAP MENTAL

ARIANE Méditerranée



Danièle Alengry : directrice adjointe

**235, Allée du Romarin, Parc Sainte Claire,
83160 La Valette du Var**
Tél : 04.94.08.39.10

contact@ariane-mediterranee.fr

Lieux d'intervention :

Permanences : Aix en Provence,
Marseille, Vitrolles, Salon, Arles, La
Ciotat, Aubagne

Equipe pluridisciplinaire :

Sandra Nahon, coordinatrice
s.nahon@ariane-mediterranee.fr

Kal Chtioui, psychologue
Philippe Moser, conseiller en insertion
professionnelle

Frédérique Morel, Référente
administrative

TROUBLES COGNITIFS



CELINE MAMBERTI
230 RUE FREDERIC JOLIOT - ZA LES MILLES
13290 AIX EN PROVENCE
0782641417 / contact@i-cog.fr

Contact secrétariat général :

Céline MAMBERTI au 09 52 42 46 89 / 07 82
64 14 17 / contact@i-cog.fr ou
celine.mamberti@i-cog.fr

**Contacts secteurs AIX- MARSEILLE –
AUBAGNE - ETANG DE BERRE EST :**
Coordinatrice-psychologue-ergonome :
Claire GAUDIN

07 68 51 78 97 / claire.gaudin@i-cog.fr

Psychologue-neuropsychologue :

Camille GIOVANCARLI
07 82 61 17 48 / camille.giovancarli@i-cog.fr

Lieux d'intervention :

Dans les locaux d'icog à Aix ou Istres et à Cap
emploi 8 rue ste barbe 13001 Marseille

**Contacts secteur ISTRES - SALON-DE-
PROVENCE -ETANG DE BERRE OUEST - ARLES :**
Coordinatrice – Psychologue du travail :
Nelly CERRATO

06 23 31 01 04 / nelly.cerrato@i-cog.fr

Psychologue-neuropsychologue :

Elodie REMY-LOPEZ
06 11 28 89 60 / elodie.remy-lopez@i-cog.fr

HANDICAP VISUEL



CRIADV

Centre de Ressources pour l'Insertion et
l'Accompagnement des Déficients Visuels en milieu professionnel

3 Rue Abbe Dassy

13007 Marseille

BONNIOT Franck

06 60 84 13 59

fbonniot@irsam.fr

Criadv@irsam.fr

Lieux d'interventions : 13

Equipe :

BONNIOT Franck Responsable
opérationnel

CAPIELLO Emmanuelle Conseillère
technique

CAILLOT Donatien Conseiller
technique

Plateau technique Institut Arc en Ciel

HANDICAP AUDITIF



Comment orienter ?

Envoi de la fiche de prescription à l'URAPEDA par
mail accueilpresta@urapeda-paca.org

Contact : Aurélie MAUDIERE

04 86 13 21 05 ou 06 19 64 61 58

Accusé de réception de la demande et
transmission au professionnel concerné de
l'URAPEDA

Equipe du 13

Responsable de secteur sur le 84 :

Mme FLORENCE NOEL, tél : 06 11 81 19 34

mail : florence.noel@urapeda-paca.org

L'équipe de l'URAPEDA PACA est composée
de différents professionnels tels que des
interprètes, des interfaces de
communication, des Chargés Appui conseil
Surdité ...

HANDICAP MOTEUR

SERVICE EPCH PEP 06



Nom et prénom du contact principal pour envoi
des fiches de prescription

DENIS TACCINI

Adresse SERVICE EPCH PEP 06

400 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE

Téléphone/ **04 97 11 70 90**

Adresse mail : pps.administratif@pep06.fr

INTERVENTIONS EN TOUS LIEUX

ERGOTHERAPEUTES :

Magali Pothier

Marie Poncet

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE :

Cristel Oulié

Locaux à Nice 400 boulevard de la
Madeleine.